

COMMUNE DE VILLERS-BRULIN



09.63.61.73.89

180 Rue de Béthonsart

62690

VILLERS-BRULIN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le Vingt Février à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Louis LAMBERT, Maire, en suite de convocation ordinaire, en date du Dix Février, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mmes et Mrs LAMBERT, BOURDREZ, WACHEUX, BOURGOUIN, PLAYEZ, DESSE, CATALAN & CARPENTIER.

Était absent : Mr Jean-Yves MOUTON

Secrétaire de séance : Mr BOURDREZ

ORDRE DU JOUR :

1. TOURS DE SERVICE DES ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 & 22 MARS 2026
2. POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS
3. ETAT DE TRESORERIE DE LA COMMUNE
4. QUESTIONS DIVERSES

1. ORGANISATION ET TOURS DE SERVICE DES ELECTIONS MUNICIPALES :

Les tours de service pour les élections municipales des 15 et 22 Mars 2026 sont arrêtés comme suit :

POUR LE 1^{ER} TOUR : (4 tours de 2 H 30)

- De 08 H 00 à 10 H 30 : Mr Guillaume CARPENTIER - Mme Carole DEWIMILLE
- De 10 H 30 à 13 H 00 : Mme Audrey CATALAN - Mme Sabine PLAYEZ
- De 13 H 00 à 15 H 30 : Mr Thierry WACHEUX - Mr Stéphane DESSE
- De 15 H 30 à 18 H 00 : Mr Louis LAMBERT - Mr Maxime DELATTRE

POUR LE 2^{ème} TOUR (5 tours de 2 H)

- Idem que ci-dessus.
- Mrs BOURDREZ et BOURGOUIN assureront le dernier tour de 16 H à 18 H.

2. POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS :

- Les travaux de trottoir et de borduration (Rue de Tincques en direction de Guestreville) et à l'entrée du Hameau (au droit des constructions neuves) sont terminés.

A ce titre, une dépense supplémentaire de 3 500 € H.T pour la pose de tuyaux en face de chez Mr BEAL à Guestreville a dû être engagée.

- 9 caveaux d'avance sont à la disposition de futurs acquéreurs au cimetière.

- L'Entreprise PHILIPPE de Magnicourt-en-Comté est en train de remettre en état le mur d'enceinte des bonbonnes de gaz contre l'Eglise (dépense approximative de 1 200 € à payer en fonctionnement).

3. ETAT DE TRESORERIE DE LA COMMUNE :

L'état de trésorerie de la Commune s'élève, à ce jour, à la somme de 414 000 € auxquels il convient de retirer le solde des travaux de borduration et d'éclairage public d'un montant de 35 898,65 € (un acompte de 33 439,57 € ayant déjà été payé le 26 Janvier dernier à l'Entreprise BALESTRA sur un montant total engagé de 69 338,22 €) ainsi que la pose de la porte d'entrée au

logement de l'Ecole d'un montant de 5 081,85 € (Devis PORTAILS & FERMETURES accepté en date du 11 Décembre 2025).

Une subvention départementale sur les travaux de borduration et d'éclairage public d'un montant de 15 000 € (montant subventionnable plafonné à 37 500 €) reste à venir, sachant que la subvention de 12 177 € au titre des amendes de police sur ces mêmes travaux a déjà été encaissée en fin d'année 2025.

soit un solde de trésorerie de **388 019,50 €**.

4. QUESTIONS DIVERSES :

NEANT

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance levée.

Suivent les signatures des Membres présents,